Formation : **BPMN : modélisation et optimisation des processus métier**

Code : PXKC7

Durée : 21 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Dans un contexte de transformation digitale et d'amélioration continue, la capacité à formaliser les processus métier est devenue un levier de performance concret pour les organisations. BPMN (Business Process Model and Notation) s'est imposé comme le langage de référence pour représenter, analyser et faire évoluer ces processus de manière structurée. Maîtriser cette notation permet aux équipes de dépasser les descriptions informelles et de produire des modèles exploitables, partageables et alignés avec les objectifs opérationnels.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le rôle du BPM dans la gouvernance des processus de l'organisation
- Lire et produire des diagrammes BPMN conformes à la notation standard
- Modéliser des processus complexes intégrant sous-processus, exceptions et flux conditionnels
- Identifier les dysfonctionnements, goulots d'étranglement et sources de gaspillage dans un processus modélisé
- Utiliser un outil de modélisation BPMN pour créer, partager et faire évoluer des diagrammes
- Appliquer BPMN dans des contextes d'amélioration continue ou de projet de transformation digitale

Public concerné

Analystes métier, chefs de projet, consultants en organisation, responsables qualité et responsables de processus impliqués dans des démarches d'amélioration continue ou de transformation digitale. La formation convient également aux DSI et chefs de projet IT souhaitant aligner leur démarche technique sur une représentation métier partagée.

Prérequis

Une connaissance de base des concepts de gestion des processus métier (BPM) est attendue. Une expérience professionnelle dans un domaine lié aux processus constitue un atout supplémentaire.

Programme

Fondements de la gestion des processus métier

Ce bloc pose le cadre conceptuel du BPM et situe BPMN dans l'écosystème des outils de modélisation, pour que les stagiaires comprennent la valeur ajoutée de la notation avant d'entrer dans sa syntaxe.

- Définition et périmètre du Business Process Management
- Enjeux et bénéfices de la modélisation des processus pour l'organisation
- Positionnement de BPMN parmi les standards de modélisation
- Panorama des principaux outils de modélisation BPMN

Syntaxe BPMN : éléments de base et types de diagrammes

Les stagiaires acquièrent ici une lecture précise des composants fondamentaux de BPMN, condition indispensable pour produire des diagrammes lisibles par l'ensemble des parties prenantes.

- Événements, activités et passerelles : rôles et représentations

- Flux de séquence et flux de message
- Objets de données, annotations et artefacts
- Typologies de diagrammes BPMN et leurs usages respectifs

Modélisation des activités et gestion des événements

Ce bloc approfondit la représentation des flux opérationnels, en intégrant la gestion des cas particuliers et des erreurs, souvent absents des modélisations superficielles.

- Types d'activités : tâches simples, sous-processus, événements intermédiaires
- Attributs et propriétés des activités et des événements
- Bonnes pratiques de modélisation pour garantir la lisibilité
- Modélisation des exceptions, erreurs et cas alternatifs

Passerelles, flux conditionnels et règles métier

La maîtrise des passerelles est ce qui permet de représenter fidèlement la complexité décisionnelle d'un processus réel ; ce bloc en détaille les mécanismes et les usages.

- Passerelles exclusives, parallèles et inclusives : différences et cas d'usage
- Modélisation des flux conditionnels et des boucles
- Gestion des flux complexes multi-chemins
- Intégration des expressions et des règles métier dans les diagrammes

Modélisation avancée et optimisation des processus

Ce bloc aborde les techniques permettant de représenter des processus collaboratifs multi-acteurs et d'exploiter les modèles produits comme outils d'analyse de la performance.

- Modélisation des processus collaboratifs et inter-organisations
- Utilisation des couloirs (swimlanes) pour clarifier les responsabilités
- Analyse des processus modélisés pour détecter les inefficiences
- Identification des goulots d'étranglement et des activités sans valeur ajoutée

Mise en pratique sur études de cas

La dernière séquence ancre les acquis dans des situations concrètes et favorise le transfert vers les contextes métier propres aux stagiaires.

- Exercices de modélisation BPMN sur des scénarios complets
- Analyse critique de diagrammes issus de cas réels
- Échanges sur les pratiques et retours d'expérience entre participants
- Synthèse et perspectives d'évolution des pratiques BPM

Compétences visées

À l'issue des 21 heures de formation, les collaborateurs seront capables de lire et de produire des diagrammes BPMN conformes au standard, de modéliser des processus métier de complexité variable en intégrant exceptions, boucles et flux conditionnels, d'utiliser les swimlanes pour clarifier les responsabilités entre services ou entités, d'analyser un processus modélisé pour en identifier les dysfonctionnements, et de restituer leurs analyses à des parties prenantes non-techniques à l'aide de diagrammes structurés.

Organisme de formation
Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*